

Séance du 5 avril 2024



Commune de SAINT-FRONT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en  
exercice : **11**  
Présents : 10  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**PRESENTS** : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

**ABSENTS** :

**EXCUSES** : Catherine MATHIEU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Séverine CELLE

### OBJET : Vente d'une partie de la parcelle AM 248 à Mme ELETTO

Monsieur le Maire présente la demande de Mme ELETTO demeurant à Couteaux – 43550 SAINT FRONT concernant l'acquisition d'une partie la parcelle communale cadastrée AM 248.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **donne son accord** pour vendre une partie de la parcelle cadastrée **AM 248**, à **Mme ELETTO**, pour une surface de **296 m<sup>2</sup>** au prix de **5 € le m<sup>2</sup> soit 296 m<sup>2</sup> x 5 € = 1480 € (mille quatre cent quatre-vingt euros)** ;
- **précise** que les frais relatifs à la vente seront à la charge des acquéreurs ;
- **désigne** la Société ACTIF dans le cadre d'une assistance à la rédaction d'acte administratif et plus largement l'autorise à effectuer toutes démarches nécessaires à cette mission ;
- **autorise** Monsieur le Maire à authentifier et signer l'acte administratif ainsi que tous les documents relatifs à cette opération ;
- **désigne** Monsieur DEFAY André, 1<sup>er</sup> adjoint pour représenter la commune et signer les actes au nom et pour le compte de celle-ci.

Fait et délibéré en Mairie  
le 5 avril 2024  
Le Maire :

Philippe DELABRE



AR Prefecture

043-214301863-20240405-24\_04\_013-DE  
Reçu le 09/04/2024

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le